

INFO

BO-KAY

Nouvelle série N° 7 • Montreuil, le 22/11/2022



Nous avons des DROITS et non des privilèges !

L'histoire de nos territoires (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte, Polynésie, Nouvelle Calédonie) est marquée à tout jamais par l'empreinte de la colonisation et de l'esclavage qu'elle a engendrée.

Nos territoires souffrent d'un sous-développement chronique avec une économie locale bien souvent sous la coupe de grandes familles d'anciens esclavagistes. Le chômage des jeunes peut aller jusqu'à 60 %. Ceux-ci sont poussés à « l'émigration » vers l'hexagone. Souvent, trop souvent les départements et territoires d'Outre-mer sont traités comme des territoires de seconde zone.

Exagérons-nous ? Aux Antilles françaises l'eau potable est une denrée rare car le réseau de distribution est totalement obsolète. De plus, le chlordécone, utilisé entre 1972 et 1993, en dépit de sa dangerosité dénoncée par l'OMS dès 1979, a pollué les cours d'eau et les nappes phréatiques pour au moins 700 ans et est la cause de très nombreux cancers (de la prostate, du sein, des ovaires...) et d'endométrioses sévères. Les populations de Guyane, de la Réunion ou de Mayotte ne sont pas mieux considérées.

La CGT Finances Publiques considère que nous avons des droits spécifiques à défendre et à faire vivre. Ces droits ne sont pas des privilèges.

Nos droits comme les congés bonifiés sont parfaitement légitimes et justifiés au regard du fait que nous sommes placés dans l'obligation de venir travailler dans l'hexagone lorsque nous sommes lauréat.es des concours de la fonction publique. Lorsque les congés bonifiés pouvaient aller jusqu'à une période de 65 jours (décret du 20 mars 1978), n'a-t-on pas entendu des responsables administratifs se plaindre du fait que les originaires ne seraient jamais présent.es dans les services ? La raison pour laquelle ce décret a été remplacé par celui du 2 juillet 2020 en réduisant le nombre de jours à 31, soit le droit commun, est bien que les employeurs publics ne supportaient plus nos absences pour congés bonifiés qu'ils jugeaient trop longues. D'ailleurs, force est de constater que dans certains cas les demandes de congés bonifiés relèvent du « parcours du combattant ».

De même, il est totalement légitime et justifié que nous puissions bénéficier d'une priorité pour être muté.e dans un DOM. Là encore, du fait des suppressions d'emplois et du recours à l'emploi de non titulaires, les possibilités de mutation sont de plus en plus restreintes.

Originaires, pour défendre vos droits, qui nous concernent tous et toutes, la CGT est à vos côtés.

La CGT est la seule organisation syndicale à s'être dotée de structures syndicales spécifiques (collectif DOM Fonction publique, collectif DOM Finances Publiques et des dizaines de collectifs dans les autres administrations).

Utilisons nos droits en sollicitant les militant.es CGT Finances Publiques dont vous trouverez la liste des correspondant.es en page 4.

ADHÉRONS À LA CGT FINANCES PUBLIQUES !

DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022, VOTONS ET FAISONS VOTER CGT !





DROITS DES ORIGINAIRES : C'EST POUR TOUS LES AGENTS !

On l'a souvent constaté, on l'a souvent répété : les originaires des départements, territoires ou collectivités d'Outre-mer venant travailler dans l'hexagone sont souvent extrêmement seuls.

Pourtant ils sont nombreux.

Une particularité nouvelle réside dans le fait qu'ils sont « éparpillés » dans tous les départements, même si c'est en Ile-de-France et en région Provence Alpes Côte d'azur (PACA) qu'ils sont le plus nombreux.

Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle Calédonie... Ces pays sont lointains, les coutumes y sont spécifiques, le droit souvent aussi.

Pourtant, c'est vraiment depuis ces territoires que les originaires rentrent dans l'administration française, et qu'ils commencent souvent leur carrière sur le continent européen.

Le choc est souvent important : choc de culture, choc climatique, choc d'habitudes de travail, choc de la solitude.

Rien n'est épargné aux originaires, alors que l'administration dans laquelle ils travaillent est pourtant la même. Après la réussite à un concours, ils doivent souvent rester une longue période au poste de travail dans lequel ils ont été nommés, à des milliers de kilomètres de chez eux.

Ceux qui désirent légitimement progresser dans leur carrière, ce qu'ils réussissent souvent, voient leur séjour se prolonger encore, dans l'éloignement de leur famille.

Il ne faut cependant pas penser que cet éloignement est un prix à payer, tel un sacrifice à consentir en contrepartie d'une situation

professionnelle généreusement offerte par une administration bienveillante.

Des droits existent !

Des solutions sont parfois à portée de main !

Des combats parfois très durs ont été menés pour obtenir chaque avancée arrachée.

« Info Bo-Kay », les « informations de chez nous » se fait l'écho autant que possible de ces droits.

Le premier de ces droits est constitué par les congés bonifiés.

Tous les originaires peuvent présenter un dossier. Tous les 2 ans, il est possible de rentrer chez soi, Outre-Mer, avec un billet d'avion payé par l'administration et une indemnité de vie chère.

Le second de ces droits est la mutation avec priorité. Il est possible de demander à retourner travailler Outre-mer, proche des siens.

Même si ces droits sont attaqués, ils existent et demeurent. Ils doivent être utilisés.

La CGT Finances Publiques a été sensibilisée depuis très longtemps à ces questions par les originaires eux-mêmes qui l'ont rejointe et ont fait entendre leur voix.

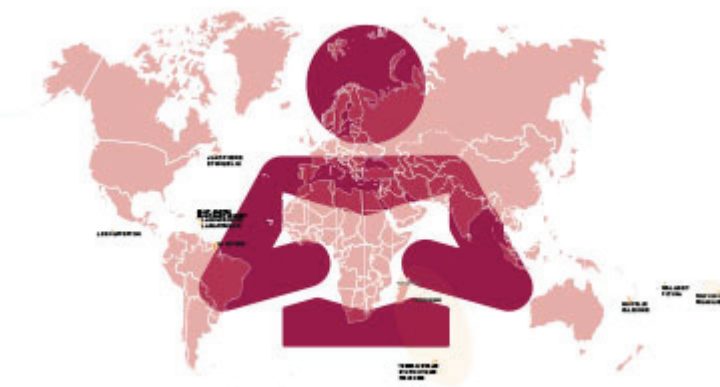
La CGT Finances Publiques est structurée avec un collectif qui est présent pour vous et dévoué à la cause de l'Outre-Mer.

A la fin de chaque journal, vous trouverez toujours les coordonnées de ces personnes que vous pouvez contacter pour vous renseigner et vous aider. N'hésitez pas !





PRÉSENCE HISTORIQUE DES PERSONNELS DE L'OUTRE-MER DANS L'HEXAGONE



La communauté des Antilles et Guyane (Martinique, Guadeloupe, Guyane, mais aussi Réunion et Mahoraise) demeure importante dans l'Hexagone.

Selon l'INSEE, un Antillais sur quatre et un Réunionnais sur sept vivent en Métropole.

Rappelons que de 1963 à 1981, le Bureau pour le Développement des migrations dans les Départements d'Outre-Mer (Bumidom) a organisé le départ de près de 200 000 natifs des Dom vers l'Hexagone (63 505 Guadeloupéens, 2685 Guyanais, 43 516 Martiniquais et 76 583 Réunionnais selon le Bumidom).

Selon l'INSEE, en 2008, 364 800 personnes nées dans un département d'outre-mer vivent en France métropolitaine. C'est sans compter les enfants de ces mêmes originaires nés dans l'Hexagone.

Considérés par dérision comme des "négropolitains" par leurs compatriotes restés au pays, ces originaires furent employés majoritairement dans les hôpitaux, La Poste et la RATP à des postes équivalents à la catégorie C dans la Fonction Publique. Ils logeaient surtout dans des cités dortoirs essentiellement à Paris et dans les départements limitrophes.

Néanmoins, d'autres furent embauchées (pour les femmes) comme servantes dans certaines familles bourgeoises comme le rappelle le feuilleton "le rêve français" tandis que certains s'enrôlèrent dans l'armée. D'autres encore, venus pour les études

réussirent leurs diplômes dans les universités de l'Hexagone à Paris comme en Province. Certains purent devenir employés ou cadres publics, cadres moyens ou supérieurs, mais aussi exercer d'autres professions faisant parties des catégories socio-professionnelles élevées (médecins, chefs d'entreprise, professeurs...).

Il serait faux de penser que la communauté "domienne" est uniquement présente en région parisienne.

117 000 Martiniquais et 115 400 Guadeloupéens sont installés sur le territoire métropolitain. Les deux tiers sont installés en Ile de France, soit 153 000 personnes. Les Guyanais résident pour la moitié dans la région Parisienne.

De leur côté, la grande majorité des Réunionnais vivent en Province (région Rhône-Alpes notamment), sachant qu'ils seraient 108 000 au total et les Mahorais 12 700 surtout dans le sud de la France, notamment région PACA (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281122>).

Bon nombre d'étudiants inscrits essentiellement dans des universités à Lyon, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Aix en Provence restèrent sur place pour travailler plutôt que de "rentre au pays" ou monter à Paris. Certains trouvèrent comme conjoint des originaires de ces villes ou des départements rattachés.

Des associations sont solidement implantées. Elles appellent à des rassemblements lors d'événements festifs ou sportifs, y compris dans des villes qui ne sont pas de grandes métropoles. Ce côté "loisirs" a une place non négligeable et offre la possibilité de se regrouper entre compatriotes.

Mais le maintien des liens avec son "D.O.M." d'origine, l'aspect "conscience" de la situation du "pays" ne doit jamais être mis de côté.

Or c'est un piège dans lequel tombent beaucoup d'"originaires D.O.M.", même inconsciemment : ils ne se focalisent que sur leur situation locale, et ne pensent pas au reste du territoire.

Il est indispensable de pouvoir les contacter et les informer.



Entretien avec Élodie, originaire en poste dans le département des Hauts-de-Seine

Info Bo-Kay :

Élodie, tu es agente en poste depuis 1 an. Comment es-tu arrivée à la DGFIP et la CGT ?

👉 Élodie :

J'ai préparé le concours en Guadeloupe, et c'est un adhérent de la CGT qui m'y a aidé.

Après ma réussite, il a gardé contact avec moi comme avec tous les candidats.

Il nous a encouragé à intégrer la CGT pour aider à notre tour les collègues comme moi je l'ai été.

Dès ma première semaine d'entrée dans les services des Hauts-de-Seine, j'ai pris contact avec un membre de la CGT, et j'ai adhéré !

Pour moi, il était important de me syndiquer pour faire valoir mes droits.

Info Bo-Kay :

Quelles ont été tes premières impressions dans les services ?

👉 Élodie :

J'ai été très surprise en rentrant dans l'administration fiscale du manque de postes et de leurs nombreuses suppressions, malgré la communication

de l'administration sur l'attractivité de la DGFIP.

Info Bo-Kay :

Comment vois-tu ton avenir ?

👉 Élodie :

Je cherche à terme à rentrer en Guadeloupe, et je cherche à évoluer professionnellement en passant d'autres concours pour ne plus avoir à travailler loin de chez moi.

Mutations et congés bonifiés sont des droits difficiles à faire valoir. C'est même souvent difficile à réaliser qu'on y a droit.

Je compte sur la CGT pour m'y aider puis aider les autres.

J'ai déjà dû m'informer de ces droits, des postes à pourvoir en Guadeloupe et des modalités pratiques de retour au pays.

Info Bo-Kay :

Comment as-tu entendu parler du collectif DOM de la CGT que tu as rejoint ?

👉 Élodie :

J'avais entendu parler du collectif par d'autres personnes de la CGT qui y étaient impliquées.

Elles m'ont demandé si cela m'intéressait de m'impliquer dans ce groupe et aider les autres collègues originaires.

Info Bo-Kay :

Pourquoi as-tu rejoint ce collectif DOM.

👉 Élodie :

J'ai rejoint ce collectif à la CGT car j'y ai été très bien accueillie.

Je l'ai fait également pour être informée.

Cela m'a fait énormément de bien d'être entourée de camarades originaires comme moi.

Info Bo-Kay :

Comment s'est passée ton intégration en Ile-de-France où tu travailles ?

👉 Élodie :

À mon arrivée, le fait marquant qui touche la majorité des originaires est la solitude qu'il est très difficile de briser.

C'est mon arrivée et mon intégration à la CGT qui m'a permis d'ouvrir mon horizon et de me socialiser.

Le vote cgt pour défendre mes droits !



**Vos correspondants
pour toutes questions
que vous pouvez
être amené à vous poser :**

ANNEROSE Jessica (ENFIP) : 06 12 93 22 81
BEGUE Géraldine (95) : 06 20 10 74 79
BERNARD Gladys (94) : 07 68 92 60 46
BUDON Laura (95) : 06 61 39 38 65
CADET Stéphanie (974) : +262 692 29 06 05
CHENILCO Bertin (971) : +590 690 34 34 19

CINQ Véronique (976) : 06 29 67 10 37
CONSTANT Frédéric (75) : 06 09 70 44 29
DUBOIS Laurent (972) : +596 696 84 38 68
DULYS Nelly (93) : 06 21 78 86 15
GOFFIN Alexandre (92) : 06 22 15 19 15
GUSTAVE Charles Henri (ENFIP) : +596 90 94 02 59

HORATIUS Maxime (973) : +594 6 94 20 70 14
PINARD Géraldine (93) : 06 61 89 32 70
SELVA Philippe (75) : 06 82 36 42 46
THIMODENT Gérard (93) : 06 83 44 80 67
THIRION Nicolas (Centrale) : 06 58 55 15 68
VERGISON Luc (972) : 06 32 91 73 30